

## Recommandations

### Aux Pays

1. S'assurer du respect des directives de l'OMS en matière de dons de médicaments en général et de n'accepter que les produits conformes aux directives nationales de traitement du paludisme d'ici juin 2010.
2. s'impliquer fermement dans l'avancée vers la couverture universelle en saisissant toute opportunité de financement
3. Appliquer formellement les lois d'interdiction de la monothérapie
4. Combiner les interventions (PID & MIILDA) là où l'opportunité est dictée par des évidences et sur base d'une faisabilité pérenne.
5. s'approprier la stratégie sous-régionale de lutte contre le paludisme en vue de sa validation avec la coordination technique de l'OCEAC
6. mettre en place un Système Suivi Evaluation plus rigoureux et fiable
7. intégrer dans les plans stratégiques, les interventions de lutte contre le paludisme dans les situations d'urgence humanitaire.

### Aux Partenaires

1. Faire la consolidation de l'assistance technique exprimée dans les feuilles de route et en déduire un plan opérationnel d'AT aux pays
2. Diffuser largement les nouveaux documents (quantification, directives traitement, etc ) aux pays (OMS).
3. appuyer les efforts des pays à mobiliser les ressources nécessaires pour la mise à l'échelle des interventions
4. mettre en place un mécanisme de suivi mensuel de la mise en œuvre de la feuille de route en collaboration avec les pays.
5. organiser une revue de la feuille de route à mi-parcours.